



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



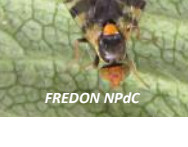
FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC

Pépins : Pommes - Poires

Ravageurs

- Acarien rouge : baisse des populations
- Cécidomyie des feuilles de pommier : présence avérée localement
- Pucerons : migration du puceron cendré sur le plantain en cours
- Hoplocampe du pommier : activité résiduelle, pas de nouveaux dégâts
- Carpocapse : nouvelle baisse des captures, conditions d'accouplements hétérogènes et inconstantes, éclosions rapides et fréquentes
- Eulia : captures plus importantes localisées
- Capua : activité forte localement
- Pandemis : vols faibles et locaux
- Petite tordeuse des fruits : vols constants mais généralisés à tout le territoire
- Sésie du pommier : augmentation des captures
- Zeuzère : forte activité locale persistante
- Autres lépidoptères en bref

Pathologies

- Oïdium : conditions défavorables à la maladie
- Tavelure : contaminations primaires toujours en cours!

Noyaux : Prunes - Cerises

- Carpocapse de la prune : captures constantes en moyenne sur le réseau

Message Informatif : Leptospirose et régulation rats gris et noirs et rats musqués

Informations pratiques

- ⊗ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ⊗ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>
- ⊗ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Pépins : Pommes - Poires

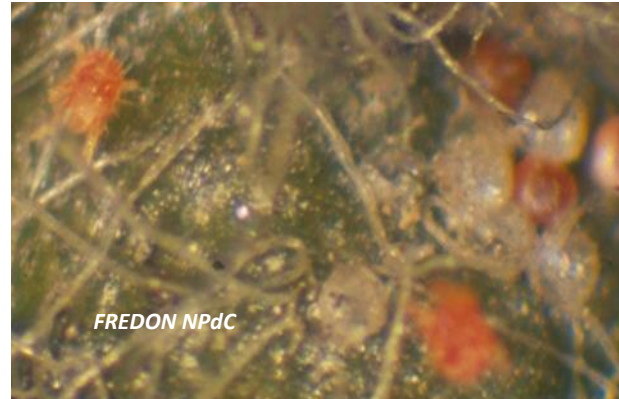
RAVAGEURS

Acariens rouges

Les populations ont diminué au cours de la semaine dernière dans les parcelles sensibles, à l'instar du secteur Omois, passant de 30 à 10 % de feuilles occupées par au moins une forme mobile.

Les auxiliaires ont suivi la même tendance, avec des niveaux d'occupation s'échelonnant pour la période de 0,1% à 25% de feuille occupées.

Le suivi doit impérativement tenir compte de la présence des phytoséides pour son analyse de risque.

**Seuil de nuisibilité :**

Sur base des comptages sur feuillage à raison de 100 feuilles réparties sur tous les étages foliaires
50% de feuilles occupées par au moins une forme mobile en absence de phytoséides
80% de feuilles occupées par au moins une forme mobile en présence de phytoséides

Cécidomyies des feuilles de pommier

Le ravageur est toujours présent sur plusieurs secteurs de la région, comme l'Arrageois.

Le ravageur bénéficie, de nouveau, de conditions météorologiques favorables à son développement.

Les enroulements et la coloration rouge des feuilles sont le résultat de l'action toxique de la salive rejetée par les larves du ravageur, lui permettant de consommer le contenu des cellules de la feuille. Le limbe deviendra alors cassant.

Plusieurs générations vont se succéder durant la saison.



Pucerons



Puceron cendré : alors que la migration sur son hôte secondaire, le plantain, se poursuit, certains secteurs ont de nouveau observé une augmentation de la colonisation en parcelles. À la faveur de conditions climatiques plus favorables et la baisse de la pression orchestrée par la faune auxiliaire, le ravageur a en effet connu un léger regain d'activité notamment sur les secteurs du Hainaut et de la Thiérache.

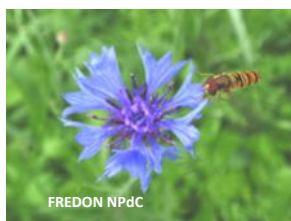
Puceron lanigère : localement, les populations de puceron lanigère ont été à la hausse.

Sur les autres secteurs ayant fait l'objet de suivis, les niveaux de population restent majoritairement stables.



Adulte, œuf et larve de Chrysope

Adulte de syrphe



	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	12-juin	19-juin	Tendance /S-1	12-juin	19-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔			
Flandre Intérieure (59-62)	2,0	1,0	↘	1,5	2,0	↗
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)		2,0				
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	5,0	10,0	↗			
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	1,0	0,0	↘		5,0	
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	0,1	0,5	↗	0,0		
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0			0,0		
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)	1,0	1,0	↔	0,0		
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	2,0	2,0	↔	2,0	2,0	↔
Senlisien (60)						
Omois (02)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

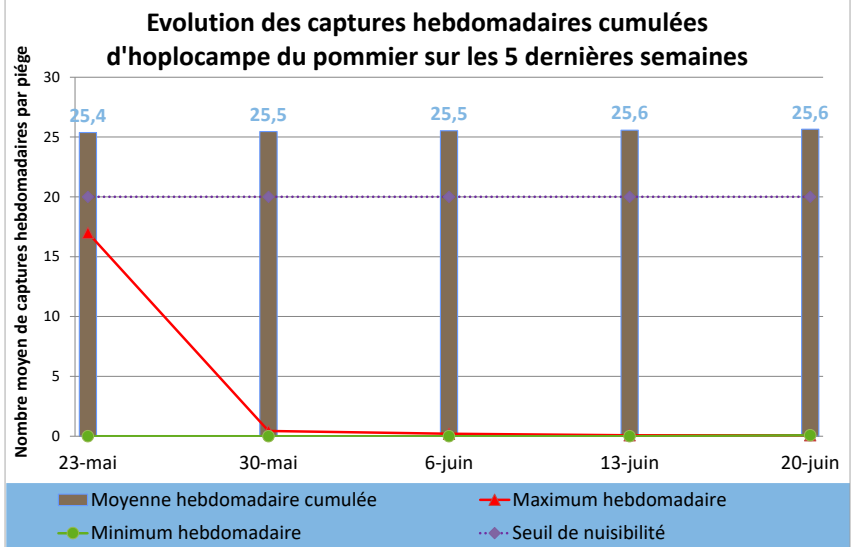
Hoplocampe du pommier



Adulte d'hoplocampe du pommier

Quelques captures sporadiques d'adultes ont encore été enregistrées au cours de la semaine dernière toujours sur le secteur du Hainaut.

Aucun nouveau dégât ne nous a été signalé durant la semaine passée.



Dégâts primaires d'hoplocampe à gauche, secondaires à droite.



Seuil de nuisibilité :

Cumul durant l'ensemble de la période de floraison (travaux FREDON TransBioFruit 2006-2009) : 20 captures par piège.

Suivi des lépidoptères

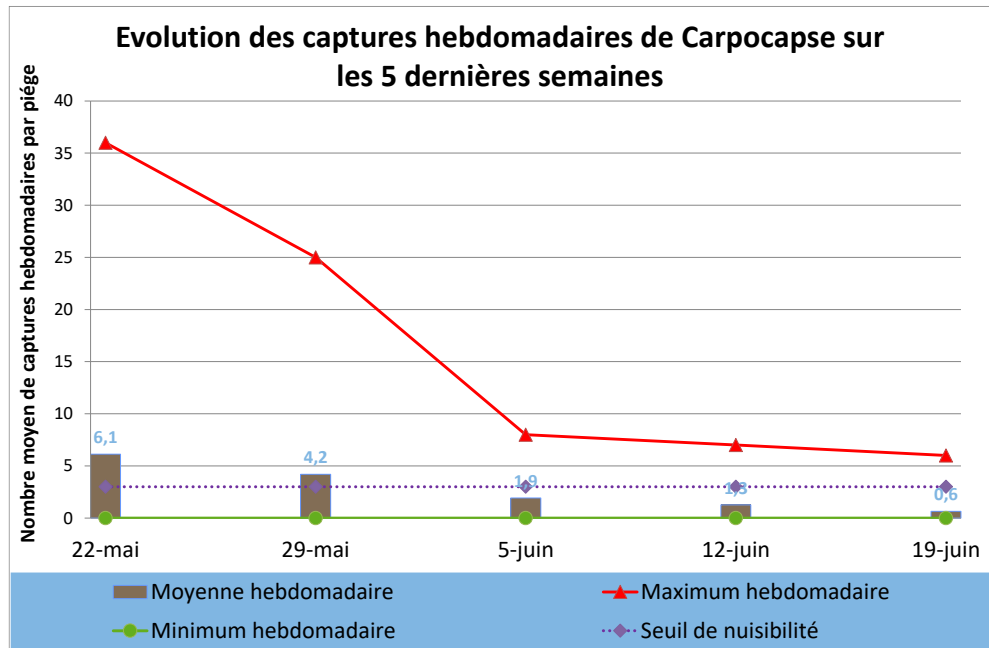
La semaine prochaine, le renouvellement des pièges à :

- ② carpocapse des pommes et des poires
- ③ cossus gâte bois

est à prévoir.



Carpocapse



Vol des adultes

La tendance générale est à la baisse concernant les captures du ravageur sur le réseau de piégeage.

Seul le secteur Senlisien enregistre un niveau de prises très légèrement supérieur au seuil de nuisibilité à l'hectare pour la période. Le Beauvaisis et l'Amiénois sont quant à eux au niveau seuil.

Pour toutes les parcelles, un suivi fréquent des pièges reste impératif actuellement.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	13-juin	20-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	2,0	1,0	↘
Abbevillois (80-62)	1,3	2,0	↗
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	2,0	1,0	↘
Amiénois (80)	2,0	3,0	↗
Thiérache (59-02)	0,8	0,1	↘
Pays de Bray (80-60)	1,0	0,0	↘
Neslois (80-60-02)	0,5	0,0	↘
St Quentinnois (02)	2,0	0,0	↘
Laonnois (02)	0,5	0,0	↘
Montdidérien (80-60)	0,0		
Beauvaisis (60)	4,0	3,0	↘
Soissonnais (60-02)	7,0	2,0	↘
Senlisien (60)	6,0	4,0	↘
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



Accouplements et pontes

Les conditions climatiques ont été trop sèches à plusieurs reprises au cours de la semaine dernière pour permettre les accouplements du ravageur.



FREDON NPdC



FREDON NPdC

Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	13/06/2017	14/06/2017	15/06/2017	16/06/2017	17/06/2017	18/06/2017	19/06/2017
Flandre Maritime (59)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue
Flandre Intérieure (59-62)	Green	White	Blue	Blue	Blue	Green	White
Lille Sud (59)	Blue	White	Blue	Blue	Blue	Green	White
Montreuillois (62)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Green
La Bassée (59)	Blue	White	Blue	Blue	Blue	Blue	White
Hainaut (59)	Blue	White	Blue	Blue	Blue	Blue	White
Abbevillois (80-62)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Green
Arrageois (62)	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	Green	White
Cambrasis (59)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Green	White
Avesnois (59)	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	Blue	White
Amiénois (80)	Blue	Green	Blue	Blue	Blue	Blue	White
Thiérache (59-02)	Blue	Green	Green	Blue	Blue	Green	White
Pays de Bray (80-60)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Green
Neslois (80-60-02)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue
St Quentinnois (02)	Green	White	Blue	Blue	Blue	Green	White
Laonnois (02)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Green
Montdidérien (80-60)	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue	Blue
Beauvaisis (60)	Blue	White	Blue	Blue	Green	White	White
Soissonnais (60-02)	Blue	Green	Green	Blue	Blue	Green	White
Senlisien (60)	Blue	White	White	Green	Blue	Green	White
Omois (02)	Blue	White	White	Blue	Blue	Green	White

Seuils de nuisibilité :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.


Carpocapse

**Incubation et éclosion des pontes**

Les éclosions s'enchaînent très rapidement du fait des fortes chaleurs actuelles. Plusieurs périodes sont ainsi arrivées à termes au cours de la semaine dernière (voir tableaux ci-dessous). Au regard des températures annoncées par Météo France, les éclosions devraient se poursuivre rapidement dans les jours à venir.

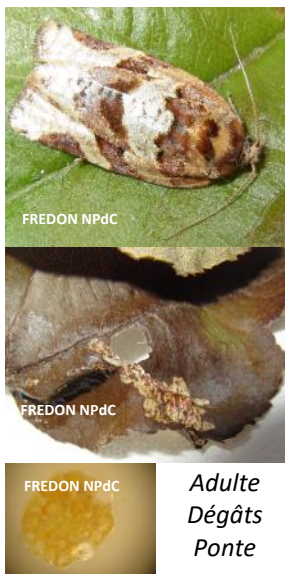
Ces résultats sont donc à confronter à vos piégeages à ces dates, afin de vous assurer de bien dépasser les seuils de nuisibilité à ces dates (voire si un vol était déjà effectif sur vos parcelles).

Les premiers dégâts sur fruits ont été observés sur les secteurs du Neslois, de La Bassée et du Soissonnais.

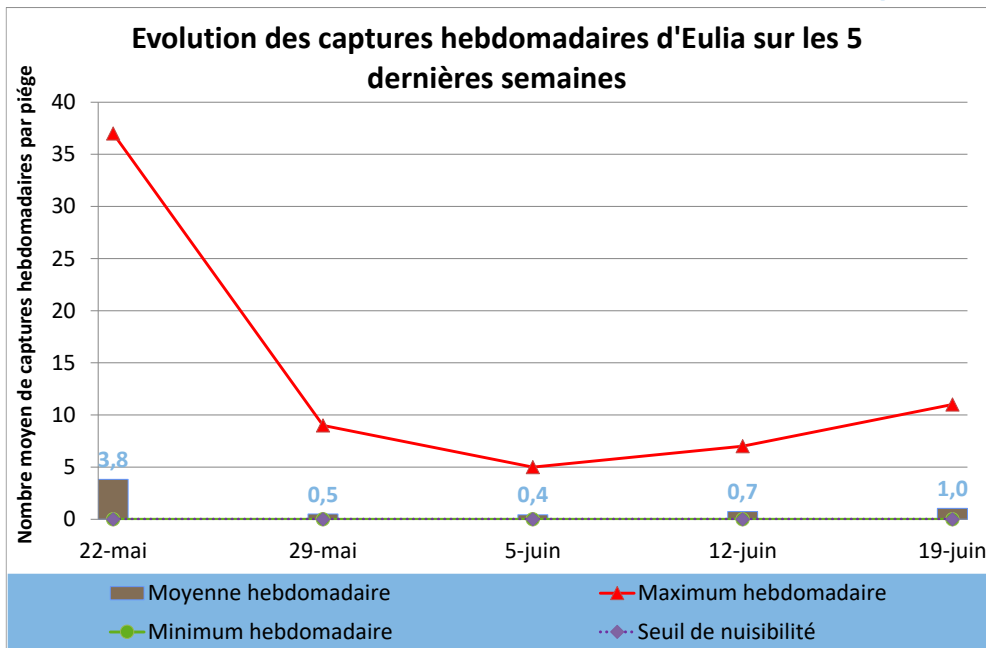
 FREDON NP4C	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du	28-mai	au	29-mai	14-juin
	du	03-juin	au	4-juin	18-juin
	du	11-juin	au	12-juin	24-juin
Flandre Intérieure (59-62)	du	28-mai	au	29-mai	15-juin
	du	03-juin	au	4-juin	18-juin
	du	11-juin	au	12-juin	23-juin
Lille Sud (59)	du	28-mai	au	29-mai	14-juin
	du	03-juin	au	4-juin	18-juin
	du	11-juin	au	12-juin	23-juin
Montreuillois (62)	du	28-mai	au	29-mai	16-juin
	du	10-juin	au	11-juin	23-juin
	du	18-juin	au	19-juin	04-juil
La Bassée (59)	du	28-mai	au	29-mai	15-juin
	du	04-juin	au	5-juin	19-juin
	du	11-juin	au	12-juin	23-juin
Hainaut (59)	du	28-mai	au	29-mai	14-juin
	du	04-juin	au	5-juin	19-juin
	du	11-juin	au	12-juin	23-juin
Abbevillois (80-62)	du	28-mai	au	29-mai	15-juin
	du	04-juin	au	5-juin	19-juin
	du	11-juin	au	12-juin	23-juin
Arrageois (62)	du	28-mai	au	29-mai	15-juin
	du	08-juin	au	9-juin	21-juin
	du	17-juin	au	18-juin	02-juil
Cambrais (59)	du	28-mai	au	29-mai	14-juin
	du	04-juin	au	5-juin	19-juin
	du	11-juin	au	12-juin	23-juin
Avesnois (59)	du	28-mai	au	29-mai	14-juin
	du	04-juin	au	5-juin	19-juin
	du	11-juin	au	12-juin	23-juin
Avortement potentiel = durée d'incubation supérieure à 20 jours considérée comme létale selon la littérature Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions					

 FREDON NP4C	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Amiénois (80)	du	28-mai	au	29-mai	17-juin
	du	12-juin	au	13-juin	24-juin
	du	17-juin	au	18-juin	02-juil
Thiérache (59-02)	du	28-mai	au	29-mai	16-juin
	du	04-juin	au	5-juin	20-juin
	du	11-juin	au	12-juin	23-juin
Pays de Bray (80-60)	du	28-mai	au	29-mai	15-juin
	du	04-juin	au	5-juin	19-juin
	du	11-juin	au	12-juin	23-juin
Neslois (80-60-02)	du	28-mai	au	29-mai	15-juin
	du	04-juin	au	5-juin	19-juin
	du	11-juin	au	12-juin	24-juin
St Quentinnois (02)	du	28-mai	au	29-mai	14-juin
	du	04-juin	au	5-juin	19-juin
	du	11-juin	au	12-juin	23-juin
Laonnois (02)	du	28-mai	au	29-mai	15-juin
	du	04-juin	au	5-juin	19-juin
	du	11-juin	au	12-juin	24-juin
Montdidérien (80-60)	du	28-mai	au	29-mai	15-juin
	du	04-juin	au	5-juin	19-juin
	du	11-juin	au	12-juin	23-juin
Beauvaisis (60)	du	28-mai	au	29-mai	15-juin
	du	04-juin	au	5-juin	19-juin
	du	11-juin	au	12-juin	23-juin
Soissonnais (60-02)	du	28-mai	au	29-mai	14-juin
	du	04-juin	au	5-juin	19-juin
	du	11-juin	au	12-juin	23-juin
Senlisien (60)	du	28-mai	au	29-mai	14-juin
	du	11-juin	au	12-juin	23-juin
	du	17-juin	au	18-juin	30-juin
Omois (02)	du	28-mai	au	29-mai	14-juin
	du	04-juin	au	5-juin	18-juin
	du	11-juin	au	12-juin	23-juin

Eulia



Adulte
Dégâts
Ponte



Etat des lieux en parcelle,

Une légère reprise des captures a été constatée au cours de la semaine dernière sur les secteurs du Montreuillois et dans une moindre mesure sur celui de l'Arrageois.

Sur les autres secteurs, aucune capture significative n'a été enregistrée sur la période.

Analyses des risques,

Suivre les pièges pour déceler l'arrivée du second vol imminent.

Pour le moment, aucun signalement de dégât imputable au ravageur n'a été constaté.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	13-juin	20-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	7,0	11,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	3,0	3,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	2,0	↗
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	0,0		
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,5	0,8	↗
Pays de Bray (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)	0,5	0,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)	1,0		
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	5,0	5,0	↔

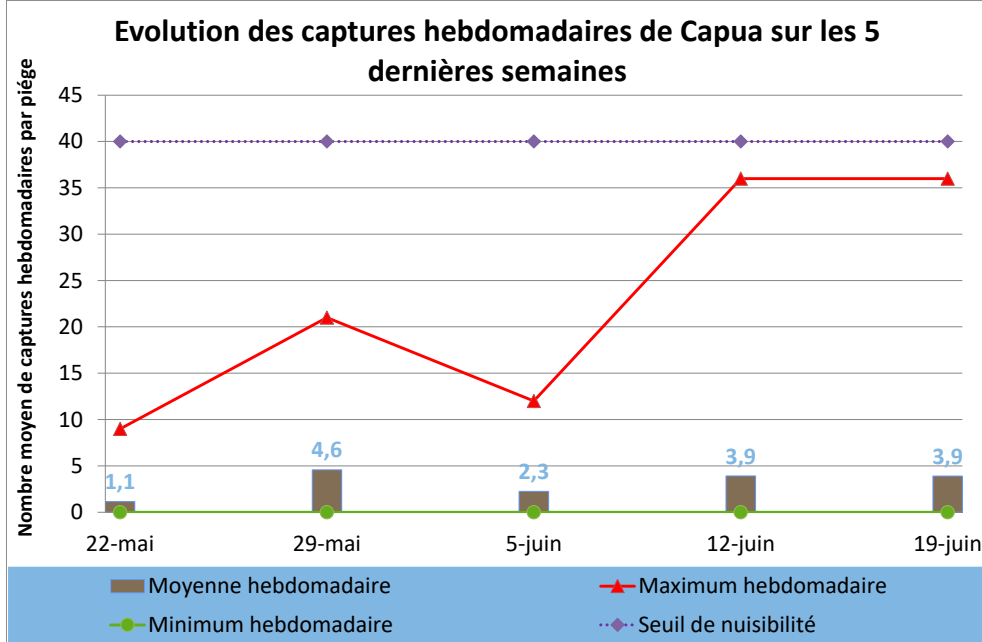
Seuil de nuisibilité :

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Capua



Adulte



Etat des lieux en parcelle,

Aucune activité significative n’a été enregistrée au cours de la semaine dernière. Seul le secteur Omois, enregistre pour la deuxième semaine consécutive des niveaux de population quasiment au seuil de nuisibilité.

Analyses des risques,

En définitive, seul le secteur Omois est sous l’emprise d’un vol conséquent du ravageur, proche du seuil de nuisibilité. Si les conditions climatiques actuelles se maintiennent, la zone d’influence du ravageur devrait s’étendre dans les jours à venir.

Il convient donc de surveiller attentivement les pièges, particulièrement dans les parcelles avec un historique.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua	12-juin	19-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0		
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	1,0	1,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0		
Thiérache (59-02)	0,5	0,5	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)	8,0	0,0	↓
Laonnois (02)	1,0	1,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)			
Senlisiens (60)			
Omois (02)	36,0	36,0	↔

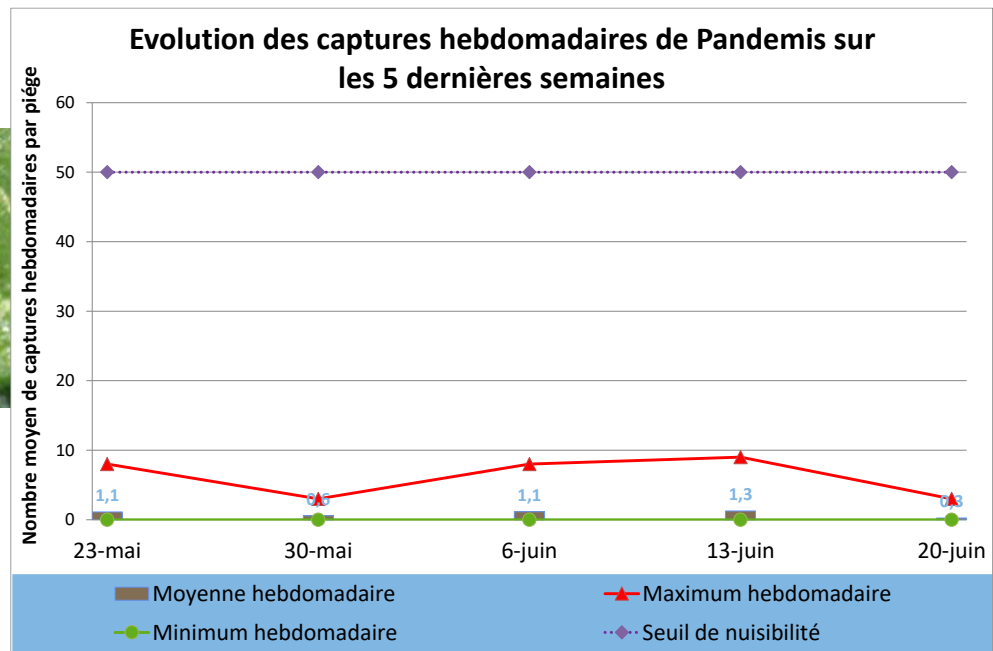
Seuil de nuisibilité :

40 captures sur une durée de 7 jours

Pandemis



Adultes



Etat des lieux en parcelle,

Seul le secteur Amiénois enregistre une activité du ravageur très légèrement à la hausse au cours de la semaine dernière.

Sur les autres secteurs la situation est relativement calme et stable.

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

À ce jour, aucun dépassement de seuil n'est à déplorer et les niveaux de captures sont de nouveau faibles.

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	13-juin	20-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0		
Flandre Intérieure (59-62)		0,0	
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	1,0		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	3,0	↗
Thiérache (59-02)	3,0	0,0	↘
Pays de Bray (80-60)	0,0	0,0	↔
Neslois (80-60-02)	5,5	0,0	↘
St Quentinois (02)	0,0	0,0	↔
Laonnois (02)	1,0	0,0	↘
Montdidérien (80-60)	0,0		
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :
50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

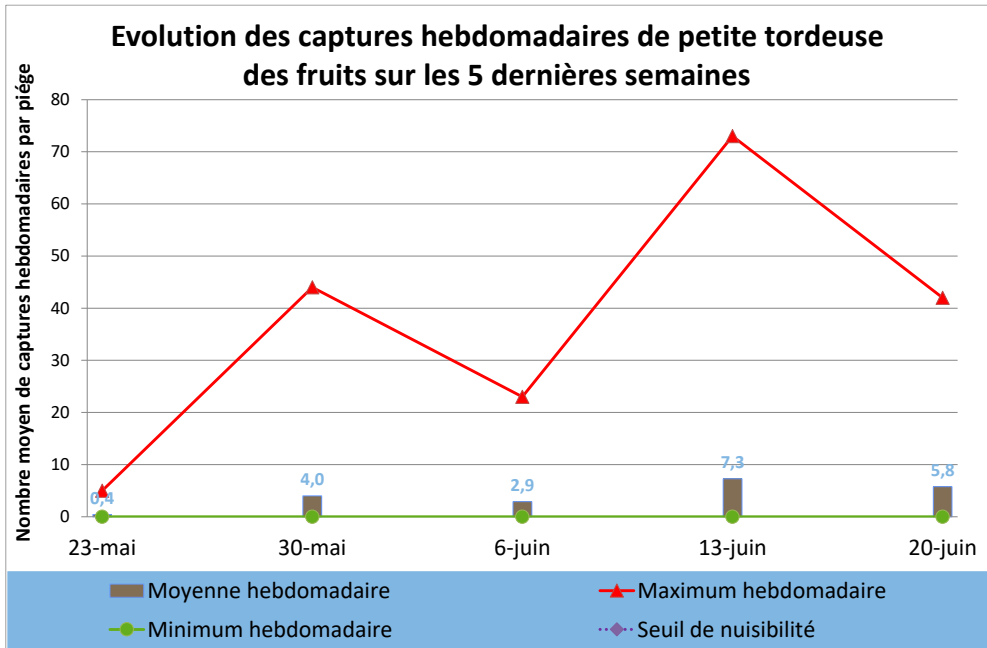
Petite tordeuse des fruits. *Grapholita Lobarzewskii*.



Adultes



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

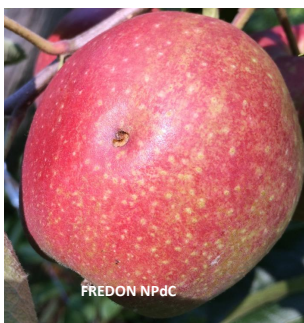
Si l'importance des captures a été à la baisse au cours de la semaine dernière, en moyenne sur l'ensemble du réseau, il faut observer une augmentation du nombre de secteurs concernés par la présence du ravageur. Ce dernier est désormais présent sur l'ensemble du territoire à des niveaux relativement variables.

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

Le vol du ravageur risque de prendre, encore, de l'ampleur dans les semaines à venir. Il convient donc de bien surveiller les pièges pour détecter au mieux le vol. En parcelles sensibles, des contrôles sur fruits s'imposeront dans les jours et semaines à venir.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	13-juin	20-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)		2,5	
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	6,0	8,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	9,0	↗
Arrageois (62)	8,5	2,0	↘
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	19,0	3,0	↘
Amiénois (80)	5,0		
Thiérache (59-02)	2,5	3,0	↗
Pays de Bray (80-60)	3,0	0,0	↘
Neslois (80-60-02)	73,0	42,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	2,0	4,0	↗
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	6,0	23,0	↗
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔



FREDON NPdC



FREDON NPdC

Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

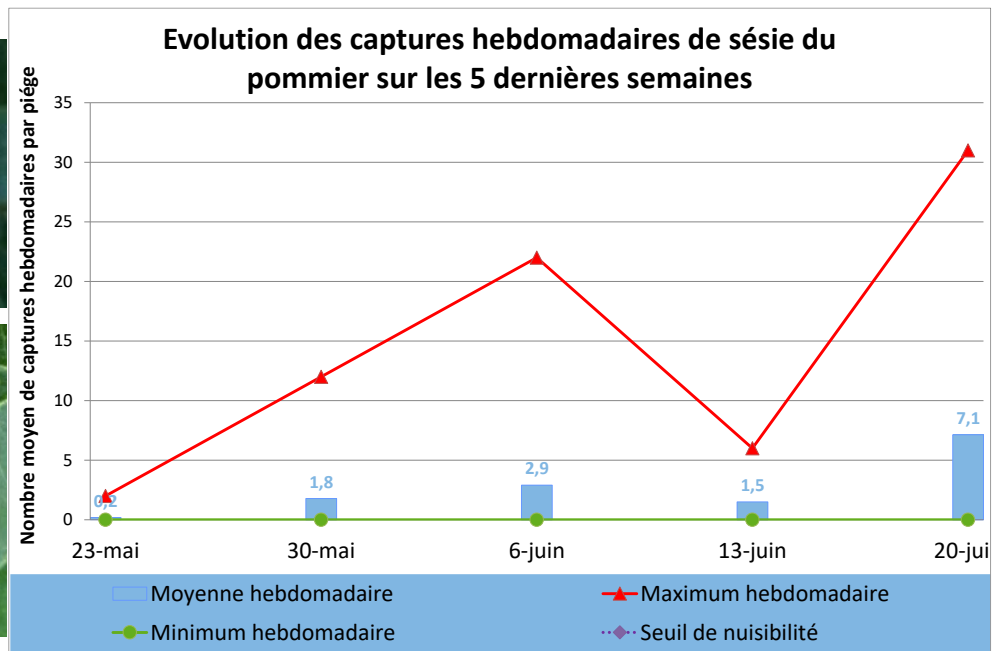
Sésie du pommier



FREDON NPdC



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

Au cours de la semaine dernière, le nombre moyen de captures a été à la hausse.

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

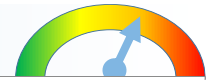
Le suivi des pièges reste de rigueur afin de détecter les premiers individus, ou le pic d'activité du ravageur.

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	13-juin	20-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	4,0	31,0	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	4,0	2,0	↘
Arrageois (62)	2,0		
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	2,0	7,0	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	2,0	10,0	↗
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

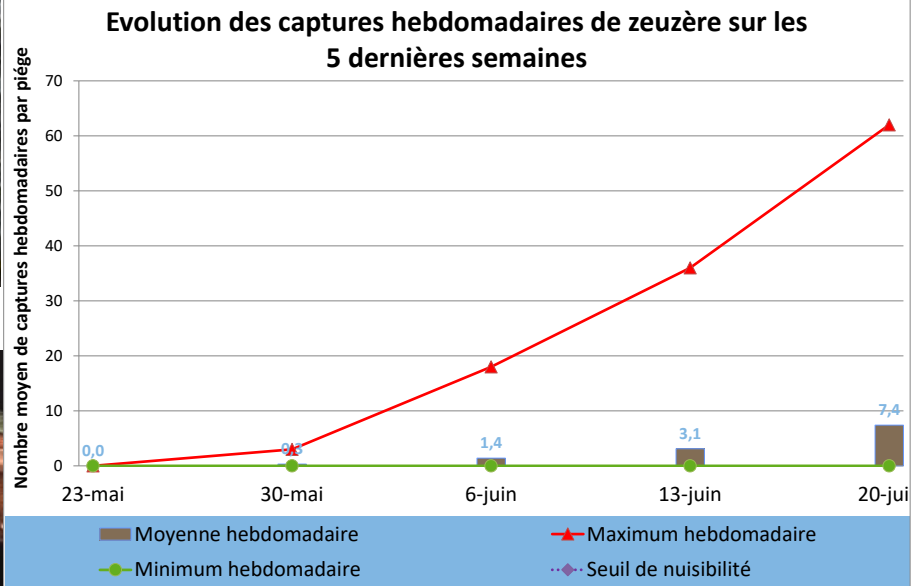
Seuil de nuisibilité :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Zeuzère



Adulte



Si la ravageur a été observé sur un nombre plus important de secteurs au cours de la semaine dernière, c'est essentiellement sur le secteur Neslois que le ravageur a été présent en quantité très significative.

Evolution des captures hebdomadaires de zeuzère	13-juin	20-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0		
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,5	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	1,0	5,0	↗
Arrageois (62)	0,0		
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	0,0	0,0	↔
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	3,0	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	36,0	62,0	↗
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	0,0	0,0	↔
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

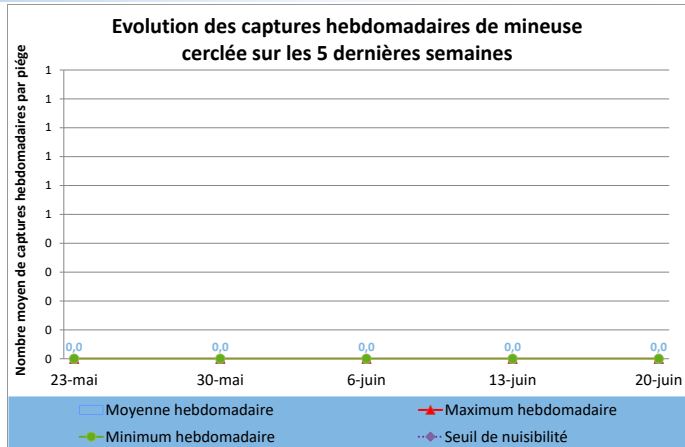
Seuil de nuisibilité :

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Autres lépidoptères en bref,

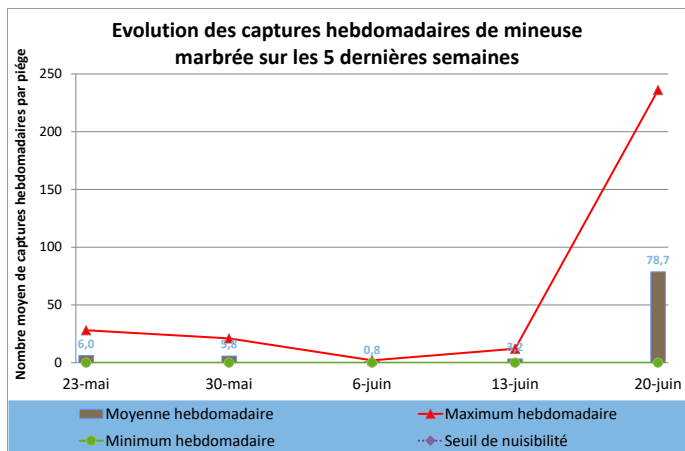
Mineuse cerclée

Situation calme avec aucune capture régionalement.



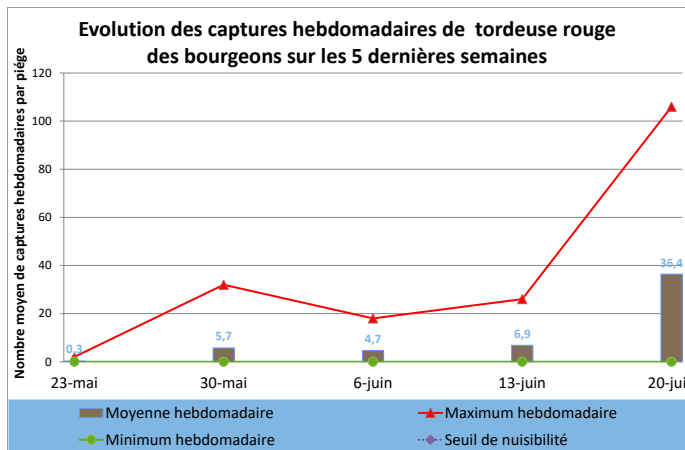
Mineuse marbrée

Un nouveau vol du ravageur semble s’amorcer avec le retour à des conditions climatiques plus chaudes. Ce début de vol a été décelé dans les secteurs déjà sensibles au ravageur au cours du vol précédent.



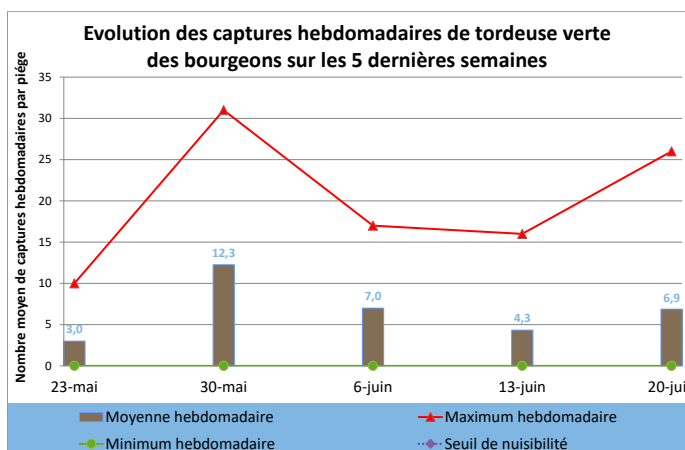
Tordeuse rouge des bourgeons

Une nouvelle augmentation moyenne des captures a été enregistrée au cours de la semaine dernière. Celle-ci témoigne d’une généralisation du vol à l’ensemble du territoire.



Tordeuse verte des bourgeons

Une reprise d’activité a été enregistrée au cours de la semaine dernière sur l’ensemble du territoire.



Pathologies

Oïdium

Etat des lieux en parcelle,

Les conditions très sèches n'ont pas favorisé le développement de la maladie au cours de la semaine dernière.

La moyenne régionale est donc à la baisse au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

Le secteur du Montreuillois est le seul à présenter un taux de contamination supérieur au seuil.

Gestion des risques,

Les jours secs actuels sont propices à l'élimination des pousses contaminées par la maladie. Elle reste la première des mesures prophylactiques à mettre en œuvre. Elle évitera la propagation de la maladie à d'autres pousses et sera la plus efficace actuellement.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	12-juin	19-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,5	0,5	↔
Flandre Intérieure (59-62)		2,5	
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	17,0	11,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)		0,0	
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	1,1		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,3	0,3	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0		
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0	0,0	↔

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Tavelure



Etat des lieux en parcelle,

Les conditions climatiques ont été et sont peu propices au développement de la maladie.

Des niveaux de contaminations restent de ce fait stables au cours des derniers jours.

Analyses des risques,

Les sorties actuelles de taches correspondent aux périodes de contaminations enregistrées au début du mois de juin.

Les prochaines précipitations devraient permettre la libération des dernières ascospores sur la plupart des secteurs. En revanche, cela ne signifie pas que les contaminations primaires seront terminées. Il faudra en effet attendre la sortie des éventuelles dernières taches avant de lever la protection.

Gestion des risques,

Maintenez la vigilance, les contaminations primaires ne sont pas encore terminées.

Si des taches sont d'ores et déjà présentes en parcelles, la campagne tavelure devra se poursuivre jusqu'à la récolte et avant chaque épisode pluvieux.

Le tableau en page suivante, actualise les données.



FREDON NPdC



FREDON NPdC

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	12-juin	19-juin	Tendance /S-1	12-juin	19-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔	0,0		
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)		2,0				
La Bassée (59)						
Hainaut (59)		0,0			0,0	
Abbevillois (80-62)	2,0	1,0	↘			
Arrageois (62)	0,0			0,0		
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)	6,0	4,0	↘	2,0	2,0	↔
Thiérache (59-02)	0,3	0,5	↗	0,0		
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0			0,0		
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)	1,0	1,0	↔	0,0		
Montdidierien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	5,0	5,0	↔	2,0		
Senlisien (60)						
Omois (02)	1,0	1,0	↔	0,0		

Tavelure



Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	% d'ascospores projetées		
				associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires selon la modélisation de ce jour	
Flandre Maritime (59)					98,65	1,35
Flandre Intérieure (59-62)					97,96	2,04
Lille Sud (59)					99,40	0,60
Montreuillois (62)					97,50	2,50
La Bassée (59)					98,19	1,81
Hainaut (59)					99,88	0,12
Abbevillois (80-62)					99,43	0,57
Arrageois (62)					98,07	1,93
Cambrasis (59)					99,35	0,65
Avesnois (59)					100,00	
Amiénois (80)					97,55	2,45
Thiérache (59-02)					97,99	2,01
Pays de Bray (80-60)					99,06	0,94
Neslois (80-60-02)					98,37	1,63
St Quentinnois (02)					99,38	0,62
Laonnois (02)					99,27	0,73
Montdidérien (80-60)					98,24	1,76
Beauvaisis (60)					99,09	0,91
Soissonnais (60-02)					100,00	
Senlisien (60)					99,16	0,84
Omois (02)					100,00	

dna : données non accessibles, problème technique / dne : données non évaluables

* : données obtenues par triangulation

Noyaux : Prunes - Cerises

Carpocapse de la prune

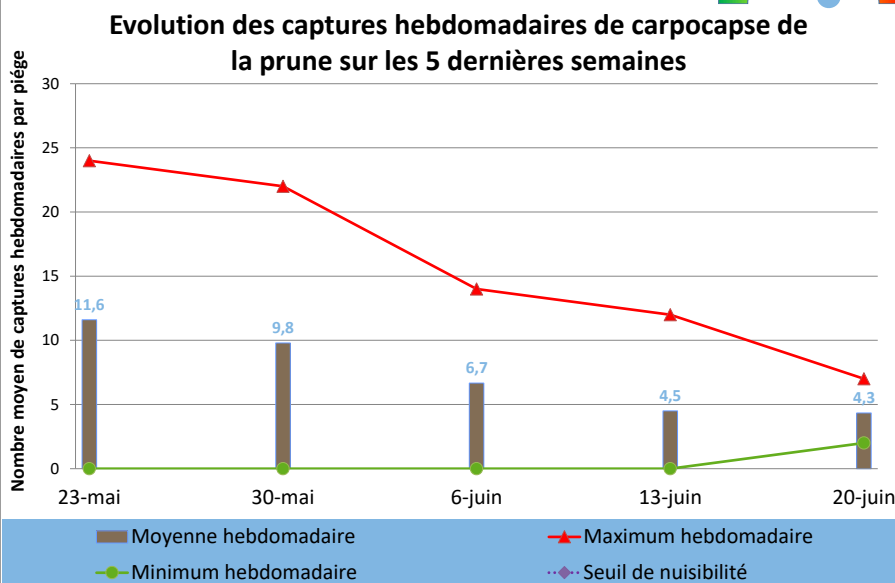


FREDON NPdC

Chenille et adulte



FREDON NPdC



Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	13-juin	20-juin	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	3,0	7,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevilleois (80-62)	12,0	4,0	↘
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	1,5	2,0	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Etat des lieux en parcelle,

La moyenne régionale des captures est restée stable au cours de la semaine dernière. En revanche, localement, les niveaux de piégeages ont été relativement hétérogènes et variables d'une semaine à l'autre.

Analyses des risques,

Le ravageur poursuit son vol. Les premiers dégâts n'ont pas encore été constatés.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : Francois Hanquart FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie et des Chambre d'Agriculture Hauts-de-France

Message Informatif : Leptospirose et régulation rats gris et noirs et rats musqués

Régulation des rats gris et noirs et du rat musqué :

Avec les hivers doux qui se succèdent, certains animaux nuisibles se sont considérablement développés ces dernières années, engendrant des dégradations sur les habitations et infrastructures, tout en représentant un véritable danger sanitaire pour la population comme pour les animaux d'élevages. C'est le cas des rats gris et des rats noirs, mais aussi des rats musqués, vecteurs de la [leptospirose](#) (lien ci-avant), maladie bactérienne particulièrement grave, transmissible à l'homme comme aux animaux domestiques et animaux d'élevage.

Les présidents du Groupement de Défense Sanitaire (GDS) du Nord-Pas-de-Calais et de la FREDON du Nord-Pas-de-Calais [informent](#) (lien ci-avant), les maires des départements du Nord et du Pas-de-Calais des conséquences de cette maladie, des modalités de lutte et des dispositions réglementaires en vigueur.